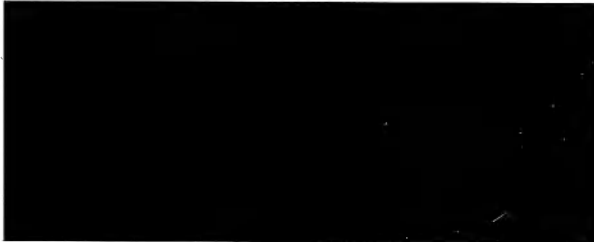


Le 5 mars 2018

**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**Objet : Demande d'accès à l'information C-5979**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 1<sup>er</sup> février 2018 et dans laquelle vous nous demandez de l'information au sujet de débranchements de clients ainsi que sur les compteurs nouvelle génération.

Vous trouverez en annexe, les informations requises pour chaque point de votre demande. Nous comprenons de votre demande, à propos de débranchement de clients qu'il s'agit du nombre de clients dont le service a été interrompu pour non-paiement. Toutefois, nous ne détenons pas ce nombre pour chaque région du Québec. Nous invoquons à cet égard l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur les renseignements personnels* en annexe.

Vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

  
Stella Leney

p. j.